

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-557903

68304

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 06446

Actif Pensionné(e)

Autre :
Nom & Prénom : ENNEHAS FOUAD

Date de naissance : 11-06-1963

Adresse : N° C12 CITE LAYA ROUTE D'EL JADIDA CASA

Tél. : 0664350290

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL HAIBA Abdellah
Pneumologue
71 Angle Bd de Fes Bd 2
Marrakech
Télé 05.22.50.7015

Date de consultation : 24/02/2011

Nom et prénom du malade : ENNE HAS FOUAD Age : 57 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection des bronches

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/10/2021	Cs + Rx Throat		250.00 Dr. EL HABIB Abdellah 200.00 Pneumology 450.00 Cardiology	INP : 097051846

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE N° 3 Hay Arribal Calle del Jadida Casablanca Tunisie 10303	26/08/21	102.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur Abdellah El Haiba

الدكتور عبد الله العابدة

SPECIALISTE EN
PNEUMOPHTISILOGIE

Diplômé de l'Université de Paris
Membre de la société Française
de Tabacologie

اختصاصى فى أمراض الجهاز التنفسى

Diplômé d'Echographie

Diplômé de Taabacologie

Maladies de Poumons - Asthme
Tuberculose - Allergie respiratoire
Aide au sevrage tabagique

Casablanca, le 24/02/21 الدار البيضاء، في

EN NEHAS ¹ found

10 oradeon 0,5

$$\textcircled{2} \quad A2 \times 500(0.2)$$

3 WLC 100
15.30 16.21

Op self 250
185.00 250

W02.60



~~PHARMACIE N° 17~~

Abdelrahman
Sayed
022-5017915
022-5017915

74، زاوية شارع فاس وشارع 2 مارس، عين الشق - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 50 79 15 - الفاكس: 05 22 21 46 06
74, Angle Boulevard de Fès et Boulevard 2 Mars - Ain choc - Casablanca - Tél.: 05 22 50 79 15 - Fax: 05 22 21 46 06

755.650.03.19

LOT : 201297
UT AV : 09/2025
PPV : 14,300H

UT AV :

LOT N°:

PPV (DH):

755.650.03.19

LOT : 200979
UT AV : 06/2025
PPV : 14,300H

UT AV :

LOT N°:

PPV (DH):

755.650.03.19

LOT : 200979
UT AV : 06/2025
PPV : 14,300H

UT AV :

LOT N°:

PPV (DH):

LOT: GB00871
PER: 05/2023
PPV: 185DH 00

Cipla
Etiquette

Bien agiter avant chaque utilisation

Docteur Abdellah El Haiba

SPECIALISTE EN
PNEUMOPHTISIOLOGIE

Diplômé de l'Université de Paris
Membre de la société Française
de Tabacologie

الدكتور عبد الله الهيبة

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

Diplômé d'Echographie
Diplômé de Taabacologie
Maladies de Poumons - Asthme
Tuberculose - Allergie respiratoire
Aide au servage tabagique

Casablanca, le ٢١/١٥٢١/٢٢ الدار البيضاء، في

me. ENNEHAS Fouad

- ter cond
(PCN)

Dr. EL HAIBA Abdellah
Pneumologue
74 Angle Bd de Fès Bd 2 Mars
Casablanca. Tél: 05.22.50.79.15

INP : 093001980
IF : 706552
ICE : 001654761000041

FACTURE N° : 210201400

CASABLANCA le 24-02-2021

Mr Fouad ENNEHAS

Prescripteur :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	SARS COV-2 PCR	B550	B

Total des B : 550

TOTAL DOSSIER : 740.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent quarante dirhams .

Dr Noureddine LOUANJLI

مختبر التحاليل الطبية لمحمد
Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOMAC
Dr LOUANJLI Noureddine - Biologiste
10, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
Tél : 0522 20 74 22 21 11 03 - Fax : 0522 25 83 03

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58 - Fax : 05 22 26 83 03

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000

DOCTEUR EL HAIBA ABDELLAH

Casablanca, le 24/02/2021

**SPECIALISTE des Maladies Respiratoires
Et allergiques.
Diplômé de la faculté de Médecine de Paris**

Mr/Mme/Melle : ENNEHAS FOUAD

Reçu :

Radio thorax

Z₁₂ = 200.00 dhs

Cachet du médecin

Dr.EL HAIBA Abdellah
Pneumologue
74 Angle Bd de Fès Bd 2 Mars
05-22-50-79-15

74,Angle Bd 2 Mars& Bd de Fès –Casablanca Tél. : 05-22-50-79-15 fax :05-22-21-46-06

DOCTEUR EL HAIBA ABDELLAH

Casablanca 24/02/2021

**SPECIALISTE des Maladies Respiratoires
Et allergiques.**

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris

Mr/Mme/Melle : ENNEHAS FOUAD

Radiographie thoracique

- Parenchyme pulmonaire bien aéré
- Hiles libres.
- Culs de sac pulmonaire bien visibles.
- Pas de cardiomégalie.

Conclusion : RX thorax normale

Cachet du médecin

*Dr.EL HAIBA Abdellah
Pneumologue
74 Angle Bd de Fès Bd 2 Mars
Tél. 05-22-50-79-15*

74,Angle Bd 2 Mars& Bd de Fès –Casablanca Tél. : 05-22-50-79-15 fax :05-22-21-46-06

Date du prélèvement : 24-02-2021 à 12:59
Code patient : 2011020226
Né(e) le : 11-06-1963 (57 ans)

A standard linear barcode is located at the top of the page, consisting of vertical black lines of varying widths on a white background.

Mr Fouad ENNEHAS
Dossier N° : **2102240202**
Prescripteur :

BIOLOGIE MOLECULAIRE

DIAGNOSTIC SARS-COV-2 (COVID19) PAR TECHNIQUE RT-PCR

Nature du prélèvement : naso-pharyngé

Résultat

Result (SaCycler 96 (RT-PCR), Kit Sacace Real Time PCR kit for detection of SARS-CoV-2 (COVID-19))

Résultat POSITIF: ARN viral SARSCoV-2 détecté.

CT (Cycle Threshold)

17

La sensibilité des tests RT-PCR utilisés pour le SARS-CoV 2 varie selon le type de prélèvement et la période à laquelle celui-ci est effectué au cours de la maladie. Un résultat négatif doit être interprété avec prudence et en présence de symptômes évocateurs, une infection à Covid-19 ne peut être totalement exclue.

Le prélèvement nasopharyngé peut également être réalisé à domicile selon les normes d'hygiène en vigueur. Veuillez contacter le: 00212 654 35 63 47

مختبر التحاليل الطبية لبيومسار
Laboratoire d'Analyses Médicales LABOMAC
Dr. LOUANJI Noureddine - Biologiste
10, Rue Prince Moulay Abdellah - Casa
Tél : 0522 20 74 22 - 0522 29 77 06
E-mail : ~~PR 55 55 03~~

Validé par : **Dr Noureddine LOUANJLI**

Page 1 / 1

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب. 40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000